

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHAMBLY
TENUE LE :

20 DÉCEMBRE 2011

Assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue à la mairie de Chambly, le mardi 20 décembre 2011, à 19 h 30.

À laquelle assemblée sont présents mesdames les conseillères Denise Grégoire et Lucette Robert et messieurs les conseillers Steeves Demers, Serge Gélinas, Normand Perrault, Luc Ricard, Jean Roy et Richard Tetreault, formant conseil au complet, sous la présidence de monsieur le maire Denis Lavoie.

Sont également présents monsieur Jean Lacroix, directeur général, et madame Louise Bouvier, greffière.

RÉSOLUTION 2011-12-872 Acceptation de l'avis de convocation

PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Roy

APPUYÉ par M. le conseiller Steeves Demers

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE le conseil municipal accepte l'avis de convocation tel qu'il a été soumis.

RÉSOLUTION 2011-12-873 Acceptation des prévisions budgétaires 2012
non consolidées de la Ville de Chambly

PROPOSÉ par M. le conseiller Serge Gélinas

APPUYÉ par M. le conseiller Steeves Demers

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE le conseil municipal procède à l'adoption des prévisions budgétaires 2012 non consolidées prévoyant des dépenses de fonctionnement de 33 463 443 \$ et des revenus équivalents.

Les prévisions budgétaires non consolidées se détaillent comme suit :

Activités financières de fonctionnement	<u>Non consolidés</u>
Revenus	
Taxes foncières générales et tarification	26 631 077 \$
Paiements tenant lieu de taxes	823 100 \$
Services rendus aux organismes municipaux	773 200 \$
Loisirs et culture	690 057 \$
Droits sur les mutations immobilières	1 800 000 \$
Autres revenus (permis, amendes, intérêts)	908 363 \$
Transferts gouvernementaux	2 027 646 \$
Revenus transférés aux investissements	(190 000) \$
Total des revenus	33 463 443 \$

Dépenses

Administration générale	5 166 249 \$
Sécurité publique	5 139 186 \$
Transport	4 129 160 \$
Hygiène du milieu	4 407 965 \$
Santé et bien-être	190 971 \$
Urbanisme et développement	1 039 196 \$
Loisirs et culture	4 857 682 \$
Frais de financement	2 307 794 \$
Remboursement de la dette à long terme	5 725 240 \$
Remboursement au fonds de roulement	500 000 \$
Total des dépenses	<u>33 463 443 \$</u>

Les différents taux de taxe prévus pour 2012 sont sommairement les suivants:

Le taux de base est fixé à 0,78650 du 100 \$ de la valeur portée au rôle d'évaluation.

Les taux particuliers de la taxe foncière générale pour chacune des catégories sont les suivants :

	Du 100 \$ d'évaluation
Catégorie résiduelle :	0,78650 \$
Catégorie des immeubles de six logements et plus :	0,92300 \$
Catégorie des immeubles industriels :	1,85250 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels :	1,69800 \$
Catégorie des terrains vagues desservis :	1,57300 \$
Catégorie des immeubles agricoles :	0,78650 \$

La tarification pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères est établie comme suit:

Tarif par unité résidentielle	155 \$
Tarif par unité commerciale et industrielle	233 \$

La tarification pour l'enlèvement et la disposition des matières recyclables est établie comme suit:

Tarif par unité résidentielle	55 \$
Tarif par unité commerciale et industrielle	55 \$

La tarification pour le service d'eau potable est établie comme suit:

Tarif par unité résidentielle	119 \$
Tarif pour les unités commerciales et industrielles	au compteur

Madame la conseillère Denise Grégoire est arrivée lors des informations données au point précédent.

RÉSOLUTION 2011-12-874

Adoption du programme triennal
d'immobilisations 2012-2013-2014

PROPOSÉ par M. le conseiller Serge Gélinas

APPUYÉ par M. le conseiller Steeves Demers

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation 2012-2013-2014 qui totalise les sommes suivantes:

<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
18 780 650 \$	25 016 250 \$	28 483 300 \$

RÉSOLUTION 2011-12-875 Levée de la séance

PROPOSÉ par M. le conseiller Richard Tetreault

APPUYÉ par Mme la conseillère Lucette Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance de l'assemblée extraordinaire du 20 décembre 2011, à 19h30, soit levée.

Denis Lavoie, maire

Louise Bouvier, greffière